

Nom : Saugné 01
Prénoms : François Surnom :

Número matricule
du recrutement : 1913
Classe
de mobilisation : 1901

ÉTAT CIVIL.

Né le 2 Février 1881 à Saux, canton
d' Grenade, département de la Haute-Garonne, résidant
à Toulouse, canton d' dit, département
de la Haute-Garonne, profession d' jardinier
fils d' Paul et de Campadien, Geneviève, domiciliés
à Toulouse, canton d' dit, département de la Haute-Gar.
Blond-point (Landenne)
N° 17 de tirage dans le canton d' Toulouse auest

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils bruns
yeux châtain, front découvert
nez long, bouche moyenne
menton roide, visage ovale
Taille : 1 m. 64 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré
d'instruction : { générale (1). 3
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon
Dispense article 22 Soutien de famille
Compris dans la 2 partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé le 14 novembre 1902 au 126^e Régiment
d'infanterie Arrivé au corps le 14 novembre 1902
N° M^e 4170 - Soldat de 2^e classe
Envoyé dans la disponibilité le 19 septembre 1903
Certificat de bonne conduite "Accordé"

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans
l'armée active.

Dans
la disponibilité
ou
dans la réserve
de
l'armée active.

Dans l'armée
territoriale
et dans
sa réserve.

LOCALITES SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
<u>29 avril 1903</u>	<u>d'infanterie</u>	<u>route de</u>	<u>R</u>
	<u>St Amoy</u>	<u>Toulouse</u>	

Dans la disponibilité
ou dans la réserve de l'armée active.

Passé au Rég^t d'Inf^{rie} de Béziers le 1^{er} avril 1914
St. Aub. du 117^{me} Corps du 10 janvier 1914
Rappelé à l'activité le 12 Août 1914
Décret de Mobilisation Générale du 1^{er} Août 1914
Dece de en convalescence, à son domicile,
à Toulouse, le 20 juillet 1915.
A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 99^e Rég^t d'Inf^{rie}
du 24 août au 20 Sept^r 1909.
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 99^e Régiment
d'infanterie du 17 mai au 2 juill^t 1910.
Passé dans l'armée territoriale le

Número
au contrôle
spécial du
recrutement.

X
43

Dans l'armée territoriale
et dans sa réserve.

Campagne cont^e s du 12 août 1914
L'Allemagne au 20 juillet 1915
A accompli une période d'exercices dans l'
du au
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le
Libéré du service militaire le

ÉPOQUE

A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<u>1^{er} 1905</u>	<u>1^{er} 1915</u>	<u>1^{er} 1915</u>	<u>1^{er} 1921</u>	<u>1^{er} 1927</u>

- Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1880.
- L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapou.
- Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajouté.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)